



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62663>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **24-62663**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie d'Aixe sur Vienne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21870010200013

Ville : AIXE-SUR-VIENNE

Code postal : 87700

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 87

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://mairie-aixesurvienna.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_3517_1020934.html

Identifiant interne de la consultation : 2024-3455900480-00

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SAVIGNAT Marion

Adresse mail du contact : m-savignat@mairie-aixesurvienna.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 555707700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaire dume ou imprimé dc1 et pièces annexes exigés : * la lettre de candidature (dc1 ou dume) : * la déclaration sur l'honneur prévue à l'article r.2143-3 du code de la commande publique (incluse dans le dc1 ou le dume), elle justifie que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles l2141-1 à l2141-5 et l2141-7 à l2141-11 du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner et atteste que le candidat a satisfait à l'obligation relative à l'emploi de travailleurs handicapés définie aux articles l.5212-1 et suivants du code du travail. * la copie du ou des jugements pour les entreprises en redressement judiciaire * attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Formulaire DUME ou DC2 exigé : Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2 ou DUME) ou attestations de banques pour les entreprises nouvelles (à produire en annexe au DC2 ou au DUME).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Formulaire dume ou imprimé dc2 et pièces annexes exigés : * Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyés d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (indication des prestations exécutées en propre, du prix, du maître d'ouvrage, de la date) et/ou certificats de qualifications professionnelle ou tout autre moyen permettant d'apporter la preuve de la capacité de l'entreprise à réaliser les prestations pour lesquelles elle se porte candidate. * Moyens techniques (outillage, équipements...) et humains (effectifs moyens annuels, importance du personnel d'encadrement, titres d'étude et professionnels des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché) dont l'entreprise dispose. * Attestation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), le cas échéant.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/06/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après avec leur pondération : - Valeur technique appréciée sur la base du cadre de mémoire technique SOPAQ joint au DCE et complété par les candidats : 55 %; - Prix : 40 %. - Délai : 5 %.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement de la résidence Pompadour

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les travaux d'aménagement de la voirie de la résidence Pompadour. L'opération comprend la démolition des revêtements et trottoirs existants, le terrassement dans la masse pour reconstitution de la chaussée, la pose de bordures en béton préfabriqué, la réfection de la couche de roulement, la mise en oeuvre de places de stationnements engazonnées. Les contraintes du chantier sont les suivantes : - le maintien des accès aux propriétés riveraines (voirie en impasse), - la nécessité d'accès aux propriétés pour les soirs et les week-ends, - le maintien des accès pour les services de secours. Il s'agit de répondre aux objectifs suivants :- Réaliser une réfection complète de la couche de roulement de la chaussée ; - Repenser l'aménagement global pour faciliter le stationnement des véhicules le long des propriétés riveraines et créer des places de stationnement supplémentaires ; - Améliorer les conditions d'absorption des eaux pluviales de la chaussée ; - Réorganiser l'aménagement de l'espace vert central ; - Améliorer les conditions giratoires à l'extrémité de l'impasse pour faciliter le passage des camions de ramassage des ordures ménagères ; - Améliorer l'éclairage public. Le délai d'exécution est fixé par le candidat dans la limite du délai maximum de 2,5 mois précisé au CCAP. Il est prévu une période de préparation de 15 jours, non comprise dans le délai maximum évoqué précédemment. A titre indicatif, les travaux devraient débiter en aout 2024.

Lieu principal d'exécution du marché : AIXE-SUR-VIENNE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : - La visite sur site est vivement conseillée. Elle se fera sur rendez-vous pris dans les conditions prévues à l'article 9 du règlement de consultation, et donnera lieu à la remise d'une attestation à joindre à l'offre. - Les variantes à l'initiative de l'entreprise ne sont pas autorisées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/05/2024